

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

400e séance

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 22 novembre 2010 à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire  
Mme Danielle Elliott, conseillère  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère  
Mme Diane Aubut, conseillère  
M. Mario Charest, conseiller  
M. Yves Vinette, conseiller  
M. René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier

Les membres présents forment le quorum.

**1. Préliminaires**

**1.1 Prière**

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

**2010-11-307** Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.  
Adoptée.

**2. Rapport du maire**

Conformément à l'article 955 du code municipal, monsieur le maire dépose le rapport sur la situation financière de la municipalité traitant des derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, du présent exercice financier, du programme triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget auquel rapport est annexé la liste des contrats dépassant 25 000 \$ accordés du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 31 octobre 2010 et selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, les rémunérations et les allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

**3. Adoption du règlement numéro 2010-293 visant à citer à titre de site du patrimoine le « Domaine seigneurial Sainte-Anne », situé au 910 rue Sainte-Anne.**

**2010-11-308** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de reporter ce sujet à la séance extraordinaire du 20 décembre prochain.  
Adoptée.

**4. Période de questions**

Une personne pose des questions d'ordre général (assainissement des eaux et installation de fosses septiques).

5. Clôture de la séance

2010-11-309

L'ordre du jour étant épuisé, Mario Charest propose, appuyé de Diane Aubut et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 20 h 53.

Adoptée.

---

Yvon Lafond,  
Maire

---

René Roy,  
Directeur général et secrétaire-trésorier